**Résumé des conclusions de la réunion des directeurs des centres régionaux de formation professionnelle (CRFP) de l’Organisation météorologique mondiale**

**La Barbade, 2 novembre 2017**

Après avoir examiné un certain nombre de thématiques, les participants ont formulé les recommandations/observations suivantes:

1. Les supports de formation destinés au perfectionnement des cadres, que le Bureau de l'enseignement et de la formation professionnelle (ETR) de l’OMM élabore actuellement, devraient être publiés sous forme de note d’information au premier trimestre de 2018, puis communiqués aux CRFP et à d’autres établissements de formation. D/ETR a accepté de répondre à cette recommandation dès que les supports seraient prêts. Il a également indiqué qu’il était prévu d’élaborer d’autres supports sur le thème de la qualité de l’air.
2. Quand le PEB-M et le PEB-TM feront l’objet d’une évaluation, il faudra envisager d’y inclure des objectifs de formation en rapport avec le perfectionnement des cadres.
3. Les CRFP devraient envisager l’organisation de cours de perfectionnement des cadres.
4. Les CRFP devraient établir une liste, qui serait actualisée régulièrement, des spécialités des institutions nationales/régionales dans tous les domaines d’action prioritaires de l’OMM. Cette liste devrait inclure les coordonnées des institutions et préciser si ces dernières sont prêtes à partager leurs ressources.
5. Il est vivement recommandé que les CRFP et d’autres établissements de formation mettent en commun leurs ressources et s’efforcent de nouer des relations pour promouvoir la formation et le renforcement des capacités dans leurs régions respectives, voire même au-delà quand c’est possible.
6. Les CRFP doivent prendre en compte l’évolution rapide de la technologie et les services axés sur l’utilisateur dans le cadre de l’élaboration et de la révision de leurs programmes d’enseignement et de formation.
7. Il est vivement recommandé d’accélérer la mise en place du campus mondial de l’OMM et l’Organisation devrait envisager la tenue de consultations régionales pour ce faire.
8. Il est recommandé aux CRFP qui ne l’ont pas déjà fait d’harmoniser leurs programmes avec les cadres de compétences et de qualifications de l’OMM et de fournir aux étudiants une documentation pouvant être utilisée dans leurs services d’origine, afin de montrer à quels éléments des différents cadres de compétences se rapporte la formation reçue.
9. Il est vivement recommandé aux CRFP de participer activement à la mobilisation de ressources pour le financement de bourses et d’autres activités d’enseignement et de formation.
10. Les participants constatent que l’étroitesse de la bande passante peut entraver l’utilisation d’interfaces complexes sur Internet ou en ligne et recommandent donc aux participants de jouer de leur influence pour exiger des interfaces logicielles pouvant fonctionner avec des connexions lentes.
11. Les CRFP sont invités à suivre, dans la mesure du possible, l’évolution rapide de la technologie et des services, et si c’est impossible, à mener une réflexion stratégique sur les moyens de surmonter leur manque de capacités.
12. Les CRFP sont invités à collecter les résultats des travaux de recherche des institutions avec lesquelles ils coopèrent et à les mettre à disposition de leurs étudiants et d’autres CRFP le cas échéant. Les participants demandent aux CRFP d’encourager les établissements de recherche à mettre au point des services et des produits nouveaux.
13. Les CRFP sont invités à partager leurs documents/informations avec le Bureau de l'enseignement et de la formation professionnelle, qui pourra décider de leur donner une diffusion mondiale.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_